

## **SYNTHÈSE DE L'AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SUITE A LA SAISINE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – Mars 2018**

### **FAVORISER LE RAYONNEMENT DU SECTEUR REMARQUABLE DU PLATEAU D'ANGOULEME DANS LE CADRE DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR**

En juillet 2017, le Président de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême a saisi le Conseil de Développement dans le cadre de l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur tenant lieu de Plan Local d'Urbanisme dans le site remarquable de la ville d'Angoulême. Le Conseil de Développement a été invité à donner sa vision d'ensemble du site patrimonial remarquable, facteur d'attractivité de l'Agglomération, et des liens existants ou à venir entre le plateau et les autres communes de l'Agglomération.

L'avis s'est construit avec la volonté que ce secteur sauvegardé soit un vrai lieu de vie et d'échanges pour tous les habitants et impulse une image innovante dans le respect de sa richesse patrimoniale.

Il a été retenu 7 thématiques à traiter dans le cadre de la démarche de sauvegarde et de mise

en valeur du Plateau d'Angoulême. Selon l'avis des citoyens et de personnes entendus<sup>i</sup>, les actions listées dans chaque thématique permettront d'atteindre un niveau de rayonnement digne du patrimoine en présence.

Les actions proposées impliquent chacun d'entre nous, individuellement ou collectivement ; elles ont des interactions, amplifiant ainsi le résultat attendu.

Le développement durable est le fil conducteur des réflexions du groupe-projet pour renforcer l'attractivité du plateau par une dynamique vertueuse.

Certaines thématiques font l'objet de travaux spécifiques menés par le Conseil de Développement qu'il conviendra de consulter également.

#### **1/ HABITER ET PRESERVER**

**Associer mise en valeur du patrimoine et politique de l'habitat :**

**Inciter à la rénovation des logements permettant la mixité sociale** (famille / personnes âgées), la reconquête des logements vides et l'innovation architecturale (modernité)

**Créer une maison du patrimoine**, guichet-unique permanent où chacun pourrait y trouver de l'information sur les règlements d'urbanisme et le patrimoine. Celle-ci aurait un rôle d'animation et d'information.

**Point d'alerte :** Trop de logements vacants. Il est préconisé de prendre des mesures pour remettre sur le marché les logements inoccupés et inciter à la rénovation de ceux-ci pour qu'ils répondent aux besoins des familles.

#### **2/ FAIRE SES COURSES**

**Un plateau « esprit village » ou le retour du commerce de proximité :** retrouver sur le Plateau l'animation commerciale disparue par une offre de produits répondant aux besoins du quotidien et aux rythmes des habitants (horaires d'ouverture). Les Halles ont un rôle à jouer, les spécialités charentaises pourraient être mises à l'honneur....

**Point d'alerte :** Angoulême est dans une situation difficile avec une forte concurrence des commerces de centre-ville par les zones commerciales de périphérie. Il faut prendre des mesures pour redonner un rôle moteur au centre-ville d'Angoulême.

#### **3/ FAIRE CONNAITRE**

**Une signalétique innovante pour attirer le touriste :** Mettre en place des panneaux d'informations aux entrées stratégiques du territoire et le long de la RN10. Flécher des parcours de visite du centre-ville sur le patrimoine (comme pour les murs peints) et renforcer le rôle de Via Patrimoine.

**Point d'alerte :** Apporter plus de cohérence et de compréhension à la politique touristique pour que chacun puisse être ambassadeur d'Angoulême et de ses richesses patrimoniales.

#### **4/ SE DEPLACER**

**Un plateau en mode zéro voiture accessible par des solutions innovantes** : rendre le centre-ville aux piétons, cyclistes et autres modes doux ; réduire la place de la voiture et renforcer le transport en commun ; créer des liens entre le Plateau et les quartiers environnants par des solutions innovantes (escaliers, ascenseurs....).

**Point d'alerte** : Se saisir de la question du stationnement qui reste une forte préoccupation partagée par tous ; trouver la place de la voiture sans lui donner trop d'importance.

#### **5/ AMENAGER DES LIEUX DE VIE ET DE RENCONTRE**

**Redonner vie aux places, redonner vie au centre-ville** : associer le citoyen dans le réaménagement des places pour enlever les voitures et offrir des espaces libres et à aménager pour le piéton, le cycliste. L'aménagement prendra en compte la place, les rues qui y mènent et les constructions qui la bordent.

**Mettre en valeur le Jardin Vert et végétaliser le Plateau** : redonner au Jardin Vert son statut de lieu majeur du Plateau pour la rencontre, la promenade et le repos en toute sécurité et propreté ; abandonner le traitement minéral de certains espaces au bénéfice de la place du végétal en ville tant nécessaire à la qualité de vie en milieu urbain.

#### **6/ VIVRE ENSEMBLE ET SE SOIGNER**

**Du civisme mais pas que...** Inciter à ce que la propreté de la ville relève de la préoccupation de chacun y compris des agents communaux ; des toilettes publiques doivent être installées dans le secteur.

**Des services de santé indispensables** : favoriser l'installation d'une polyclinique ambulatoire sur le secteur ; mettre à disposition des spécialistes de santé des locaux qu'ils peuvent occuper à la demande et du secrétariat permanent.

#### **7/ ECHANGER, TRAVAILLER ENSEMBLE**

**Tenir compte de l'avis du citoyen et des acteurs** : favoriser l'échange et le dialogue avec le citoyen avant chaque prise de décision ; constituer un panel de citoyen pour chaque projet et saisir le conseil de développement.

**Le groupe-projet insiste sur l'enthousiasme, la créativité et le profond attachement des membres du Conseil, des citoyens et des acteurs auditionnés au secteur sauvegardé de la ville d'Angoulême et leur volonté commune d'être associé à son développement !**

---

<sup>i</sup> 353 personnes ont répondu au sondage du Conseil de Développement et 13 auditions d'acteurs du Plateau d'Angoulême ont été réalisées durant le travail du groupe-projet.